



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le
lundi 8 avril 2019 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	Serge Deschênes,	maire
Monsieur	Dave Prévèreault,	conseiller
Monsieur	Jean-François Gauthier,	conseiller
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raynald Foster,	conseiller
Madame	Sylvie Ostigny,	conseillère
Monsieur	Pierre Ross,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19h30 et vérifie le quorum.

**2019-04-071
6822**

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, que le point " Affaires nouvelles " demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

**2019-04-072
6822**

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité, d'accepter tel quel le procès-verbal de la réunion ordinaire du 11 mars 2019.

QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

**2019-04-073
6822**

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapports financiers

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 31 mars 2019

- Aqueduc

Secteur Pointe-aux-Outardes : 2 214 m³, moyenne: 76 m³/jr
Secteur Les Buissons : 7 257 m³, moyenne: 250m³/jr
Station de recherche : 04-03-2019 au 01-04-2019 0.3m³
Camping de la Rive : Non disponible

- Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport sur les pratiques tenues: 3 et 20 mars 2019
Incendies: Aucune
Premiers répondants : 27 mars 2019
Formation des pompiers : Aucune
Rencontres : 8, 13 et 18 mars 2019

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



- M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbal : 20 février 2019

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2019-04-074
6823

CORRESPONDANCE

Reçue :

- * Mme Marilène Gill, député de Manicouagan -19-03-18- Envoi d'une copie de la lettre adressée à M. François-Philippe Champagne, ministre de l'Infrastructure et des Collectivités concernant les critères d'admissibilités pour le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ).
- * Mme Joannie Lafontaine, attachée politique, Cabinet du premier ministre -19-04-01- Accusé réception de la résolution numéro 2019-03-068 relativement à «L'opposition à la loi sur l'enregistrement des armes à feu du Québec».

Expédiée :

- * M. Rick Tanguay, directeur général, municipalité de Chute-aux-Outardes -19-03-13- Envoi de la résolution numéro 2019-03-055 selon laquelle le conseil municipal nomme le directeur du service sécurité incendie, M. Philippe Beudet, le lieutenant, M. Steeve David-Dumont, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Dania Hovington, comme représentants de la municipalité de Pointe-aux-Outardes au sein du comité technique incendie.
- * Mme Marie-France Imbeault, directrice générale, municipalité de Ragueneau -19-03-13- Envoi de la résolution numéro 2019-03-055 selon laquelle le conseil municipal nomme le directeur du service sécurité incendie, M. Philippe Beudet, le lieutenant, M. Steeve David-Dumont, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Dania Hovington, comme représentants de la municipalité de Pointe-aux-Outardes au sein du comité technique incendie.
- * M. Yvan Morin, membre du comité Poker Run -19-03-13- Envoi de la résolution numéro 2019-03-059 selon laquelle le conseil municipal autorise le comité Poker Run à avoir accès gratuitement à la salle des loisirs ainsi qu'à la cuisine afin de réaliser un déjeuner bénéfique pour la Vallée des Roseaux.
- * Mme Solanges Bouchard, Club Les Skieurs de la Savane -19-03-13- Envoi de la résolution numéro 2019-03-064 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes ajoute le Club Les Skieurs de la Savane comme assuré additionnel, et ce, jusqu'à sa dissolution et prendra possession des baux auprès de la MRC Manicouagan pour le sentier et le refuge qui seront utilisés de façon communautaire.
- * Mme Patricia Huet, directrice générale, MRC de Manicouagan -19-03-13- Envoi de la résolution numéro 2019-03-066 selon laquelle tous les conseillers (ères) municipaux de Pointe-aux-Outardes soient autorisés à remplacer M. le maire de Pointe-aux-Outardes lors de rencontres du conseil des maires de la MRC de Manicouagan.
- * M. François Legault, Premier Ministre du Québec -19-03-15- Envoi de la résolution numéro 2019-03-068 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes invite les autres municipalités québécoises à demander aux députés, à la ministre de la Sécurité publique du Québec et au Premier ministre de faire marche arrière en ce qui concerne la loi sur l'immatriculation des armes à feu sans restriction.

Il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2019-04-075
6824

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2019-04-08.

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun.

PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS

AVIS DE MOTION PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 349-19 CONCERNANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Avis de motion

Le conseiller Raynald Foster donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement concernant le traitement des élus municipaux. Il est également résolu qu'il y est une dispense de lecture lors de son adoption.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante

PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

2019-04-076
6824

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2018 DE LA MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES, AINSI QUE LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Mme Geneviève Arsenault, du bureau Mallette, C.A., donne les explications sur le rapport financier 2018 de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, ainsi que sur le rapport du vérificateur et répond aux interrogations des membres du conseil municipal.

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, d'accepter les états financiers 2018 de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, le tout tel que présenté par la firme comptable Mallette, C.A.

2019-04-077
6824

SOUSSION – APPEL D'OFFRE 2019-02 – RÉFECTION CENTRE DES LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes a procédé à un appel d'offres public 2019-02 pour la réfection du Centre des loisirs de Pointe-aux-Outardes, dans le but de faire divers travaux de réparation suite à un dégât d'eau;

CONSIDÉRANT QU' après l'analyse de la soumission reçue, le plus bas soumissionnaire conforme est Construction Nicolas Avoine.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes d'accepter la soumission de Construction Nicolas Avoine concernant l'appel d'offres 2019-02 pour la réfection du Centre des loisirs de Pointe-aux-Outardes, dans le but de faire divers travaux de réparation suite à un dégât d'eau, au coût de 93 292,62 \$, taxes incluses.

La Municipalité a reçu l'autorisation de l'expert en sinistre des assurances Groupe Ultima afin d'accepter la soumission.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



2019-04-078
6825

RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS

CONSIDÉRANT QUE des demandes de citoyens font état de situations particulières pour lesquelles il n'est pas souhaitables de modifier le règlement de zonage qui étendrait une autorisation parfois à l'ensemble du territoire, parfois à une zone entière;

CONSIDÉRANT QU' il se peut néanmoins que le comité consultatif d'urbanisme et le conseil municipal approuve un projet dans son contexte particulier;

CONSIDÉRANT QU' un règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble pourrait répondre favorablement à des projets dans des contextes particuliers;

CONSIDÉRANT l'offre de service de Jean-Yves Bouchard, urbaniste, pour élaborer un règlement sur les projets particuliers.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, d'accepter l'offre de Jean-Yves Bouchard, urbaniste pour élaborer un règlement sur les projets particuliers pour la municipalité de Pointe-aux-Outardes, et ce, au coût de 4 000,00 \$, plus taxes.

2019-04-079
6825

FORMATION – PROGRAMME POMPIER 1 – TRADITIONNEL SECTION 3 ET 4

CONSIDÉRANT QU' il est important de former les apprentis pompiers de la caserne de Pointe-aux-Outardes, afin de réaliser le développement des compétences visées par le programme de formation Pompier 1 de l'École nationale des pompiers du Québec;

CONSIDÉRANT la proposition reçue d'EducExpert pour transmettre la formation auprès de 2 apprentis pompiers de la caserne de Pointe-aux-Outardes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité, d'accepter la proposition d'EducExpert pour la formation « Pompier 1 – Traditionnel Section 3 et 4 » auprès de 2 apprentis pompiers de la caserne de Pointe-aux-Outardes, soit :

- M. Nicolas Tremblay,
- M. Maxime Whissell

Au coût de 3 196,31 \$, taxes incluses.

2019-04-080
6825

PROTECTION CONTRE LES CYBERATTQUES

CONSIDÉRANT l'offre de la Mutuelle des municipalités du Québec pour la protection du monde municipal contre les cyberattaques, l'Assurance des cyberrisques;

CONSIDÉRANT QU' elle inclut la protection des renseignements personnels, le remboursement des frais de cyberextorsion, le remboursement des pertes liées à l'interruption des activités ainsi que les frais pour restaurer les données électroniques, les logiciels, les applications et autres programmes informatiques ainsi que les dommages à autrui.



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité d'ajouter l'assurance des cyberrisques au contrat d'assurance actuel avec la Mutuelle des municipalités, au coût de 500 \$, par année, plus taxes.

2019-04-081
6826

RANDONNÉE VÉLO-VALLÉE – DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation de passage reçue du comité organisateur de la randonnée Vélo Vallée sur la route 138, partie située sur le territoire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, pour le 30 juin 2019.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'autoriser le passage de la randonnée Vélo Vallée sur la route 138, partie située sur le territoire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, pour le 30 juin 2019.

2019-04-082
6826

RANDONNÉE VÉLO SANTÉ ALCOA 2019 – DEMANDE DE DON

CONSIDÉRANT la demande de don reçue de M. Dave Prévèreault qui participe à la Randonnée Vélo Santé 2019.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité des membres votants, de faire un don de 100 \$ à la Randonnée Vélo Santé 2019, au nom de M. Dave Prévèreault.

Le conseiller Dave Prévèreault s'abstient de participer au vote en raison de son intérêt direct dans la décision.

2019-04-083
6826

ACCÈS SITE DE TÉLÉCOMMUNICATION – CASERNE DE POMPIERS DE POINTE-AUX-OUTARDES

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation de la compagnie Sécurité inc. afin d'installer une antenne et un émetteur de téléavertisseurs pour les services incendies de la Péninsule Manicouagan à la caserne de pompiers de Pointe-aux-Outardes ;

CONSIDÉRANT QUE le système installé servira à l'amélioration de la desserte des téléavertisseurs des pompiers de la Péninsule Manicouagan ;

CONSIDÉRANT QUE Sécurité inc. fournira une preuve d'assurance responsabilité et s'assurera de la conformité des fréquences utilisées afin d'empêcher les interférences.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité des membres votants, d'autoriser la compagnie Sécurité inc. à installer une antenne et un émetteur de téléavertisseurs pour les services incendies de la Péninsule Manicouagan, à la caserne de pompiers de Pointe-aux-Outardes. Sécurité inc. devra fournir une preuve d'assurance responsabilité et s'assurera de la conformité des fréquences utilisées afin d'empêcher les interférences.

Le conseiller Julien Normand s'abstient de participer au vote en raison de son intérêt direct dans la décision.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



2019-04-084
6827

DEMANDE DE FINANCEMENT – CENTRE D'INTERPRÉTATION DES OISEAUX DE PROIE DE GODBOUT

CONSIDÉRANT QUE Le Centre d'interprétation des oiseaux de proie de Godbout a pour mission l'éducation et la sensibilisation du grand public quant à l'importance de protéger les oiseaux de proie et de sauvegarder leurs habitats naturels;

CONSIDÉRANT QUE le Centre en construction sera un refuge qui recueillera des oiseaux de proie ayant des handicaps permanents et qui ne pourront retourner en liberté;

CONSIDÉRANT la demande de financement et que les ressources financières du Centre sont limités.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, de remettre un montant de 100 \$ en parrainant un oiseau de proie ambassadeur Plume platine, pour aider au financement du Centre d'interprétation des oiseaux de proie de Godbout.

2019-04-085
6827

POLYVALENTE DES BAIES – GALA MÉRITAS 2019

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de faire un don de 200 \$ au « Gala Méritas » de la polyvalente des Baies tout en ayant trois (3) critères possibles dans l'ordre de priorité pour l'élève qui sera récipiendaire, soit :

- être résident de la municipalité de Pointe-aux-Outardes;
- s'être amélioré de façon significative au plan académique;
- s'être impliqué dans le milieu scolaire.

2019-04-086
6827

TRANSFERT DE BAIL – REFUGE POUR SKI DE FOND

CONSIDÉRANT QUE le Club Les Skieurs de la savane est en processus de dissolution;

CONSIDÉRANT QUE dans le processus de dissolution la municipalité prend possession du bail auprès de la MRC de Manicouagan pour le refuge et celui-ci continuera d'être utilisé de façon communautaire;

CONSIDÉRANT QUE le bail à des fins communautaires pour le relais, le loyer annuel est de 113,00 \$.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes paie les frais reliés au transfert du bail à des fins communautaires pour le relais du club Les Skieurs de la Savane à la MRC de Manicouagan ainsi que le loyer annuel et les frais d'administration au montant de 411,03 \$.

2019-04-087
6827

PROJET – POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS

CONSIDÉRANT QUE le service des loisirs de Pointe-aux-Outardes souhaite faire l'acquisition d'équipements et d'accessoires pour l'amélioration des activités de baseball et de publi-diffusion extérieur au Centre des loisirs;

CONSIDÉRANT QUE les équipements et accessoires seraient utilisés par divers organismes de la municipalité et la population afin de faciliter l'organisation d'activités;



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

CONSIDÉRANT QUE le coût du projet est estimé à 9 005 \$;

CONSIDÉRANT QUE la demande d'aide financière dans le cadre de la politique de soutien aux projets structurants est de 7 204 \$.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Joëlle Bernier, superviseuse des loisirs et de la culture, à présenter une demande d'aide financière au montant de 7 204 \$, dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants afin d'acquérir des équipements et des accessoires pour l'amélioration des activités de baseball et de publi-diffusion extérieur au Centre des loisirs.

2019-04-088
6828

PUBLICITÉ – SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2019

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité va reconnaître ses bénévoles, le vendredi 12 avril 2019;

CONSIDÉRANT QUE le journal Le Manic publiera un cahier spécial dans le cadre de la semaine de l'action bénévole.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes publie une page photos de sa soirée en l'honneur de ses bénévoles dans le cahier spécial du journal Le Manic, au coût de 500 \$, plus taxes.

2019-04-089
6828

FORMATION ADMQ – TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES : CONSEIL POUR OPTIMISER LA GESTION DE VOS PROJETS

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à assister à la formation de l'Association des directeurs municipaux du Québec « Travaux d'infrastructures : Conseil pour optimiser la gestion de vos projets », qui aura lieu le 24 avril 2019, à Baie-Comeau, au coût de 316 \$, plus taxes.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à cette formation.

2019-04-090
6828

CONGRÈS 2019 – ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à assister au congrès 2019 de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu les 12, 13 et 14 juin 2019, à Québec, au coût de 579 \$, plus taxes.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à ce congrès.

2019-04-091
6828

ASSURANCES – ART'SCÈNE

CONSIDÉRANT QUE la Troupe Art'Scène fait ses activités dans les locaux de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE dans un processus de dissolution éventuel de la troupe, les équipements et autres devraient demeurer la propriété de la communauté;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme sera ajouté comme assuré additionnel en responsabilité, en responsabilité civile contre les erreurs et omissions, ainsi qu'un montant de 25 000 \$ pour le contenu.

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité des membres votants, que la Troupe Art'Scène soit ajoutée comme assuré additionnel avec la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, au coût de 411.

Le conseiller Julien Normand s'abstient de participer au vote en raison de son intérêt direct dans la décision.

AFFAIRES NOUVELLES

2019-04-092
6829

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL EN 2018

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports, de la Mobilité et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 26 877 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2018;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, de procéder à la fermeture des affaires nouvelles.

2019-04-093
6829

ÉQUIPEMENT – NOUVEAU CAMION F-250

CONSIDÉRANT QUE suite à l'achat du nouveau camion F-250, il faut procéder à l'achat d'équipement nécessaire à son utilisation pour le service des travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE les prix budgétaires pour l'achat de tout l'équipement nécessaire au montant de 7 750 \$, plus taxes;

CONSIDÉRANT QUE l'installation de l'équipement sera fait par le service des travaux publics.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat de l'équipement nécessaire pour le nouveau camion F-250 soit :

- Monte-charge
- Protège cabine en acier grille, avec les fournitures d'installation
- Flèche de signalisation au LED avec support et les fournitures d'installation
- Gyrophare au LED avec support et les fournitures d'installation

Auprès du plus bas soumissionnaire pour tout l'équipement, pour un montant total de 7 750 \$, plus taxes.



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, de procéder à la fermeture des affaires nouvelles

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2019-04-094
6830

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée, il est 21h08.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, Serge Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE